

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2017, à 19h00, à la salle du Conseil au 45 rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet	Louise Brazeau	Jean-Claude Boucher
Richard David	Étienne Morin	Denis Latour

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Denis Légaré, Madame Mylène Groulx, directrice générale est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

**2017-06-98 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Étienne Morin  
ET RÉSOLU unanimement

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

Il sera pris en considération les sujets suivants :

Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Législation**
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017
- 4. Gestion financière et administrative**
  - 4.1. Comptes à payer
  - 4.2. Demande de commandite – Danse en ligne pour les aînés de Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette et Bowman
  - 4.3. Renouvellement d'adhésion – Loisir Sport Outaouais
  - 4.4. Demande remplacement de clôture – 252 chemin Othmer
  - 4.5. Acceptation de la soumission pour l'achat de luminaires LED
  - 4.6. Acceptation de la soumission pour l'installation de luminaires LED
  - 4.7. Achat d'un four à céramique avec 150 moules
  - 4.8. Demande de commandite – Tournoi de golf du service incendie Notre-Dame-de-la-Salette
  - 4.9. Entente – contrat de travail pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux
  - 4.10. Consultant pour le projet « Jardin des aînés »
  - 4.11. Radiation de comptes
- 5. Réseau routier**
  - 5.1. Acceptation de la soumission – Abat poussière
  - 5.2. Demande d'appui – Programme d'aide à l'entretien du réseau local (PAERRL) Dépenses pour l'entretien hivernal
  - 5.3. Installation de 4 « dos d'âne » sur la rue des Saules
- 6. Sécurité publique**
  - 6.2. Acceptation de la soumission pour l'entretien de la génératrice (eau potable) – Entente de service de 3 ans

6.3 Entente pour l'entretien des habits de combat – Sécurité incendie

**7. Loisirs et culture**

7.1. Demande de financement – fonds de développement culturel

**8. Urbanisme, environnement et développement**

8.1. Abroger et remplacer la résolution no. 2017-04-69 – Demande d'appui pour une autorisation à la CPTAQ

**9. Questions des contribuables**

**10. Levée de la session**

**2017-06-99 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> MAI 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017 soit et est adopté tel que présenté.

**2017-06-100 COMPTE À PAYER**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Louise Brazeau  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois de mai 2017 au montant total de 407,798.05\$ soient acceptées et payées.

**2017-06-101 DEMANDE DE COMMANDITE – DANSE EN LIGNE POUR LES AÎNÉS DE VAL-DES-BOIS, NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE ET BOWMAN**

ATTENDU que le conseil a reçu une demande de commandite pour organiser des cours de danse en ligne pour les aînés de Val-des-Bois, Notre-Dame-de-la-Salette et Bowman

ATTENDU qu'après vérification auprès des autres municipalités, celles-ci offrent un local gratuit pour la tenue des cours sur leur territoire respectif

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Louise Brazeau  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil offre également un local gratuit pour la tenue de cours de danse en ligne à l'intérieur de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

**2017-06-102 RENOUELEMENT D'ADHESION – LOISIR SPORT  
OUTAOUAIS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise une dépense de 127.05\$ (Taxes incluses) pour le renouvellement d'adhésion avec « Loisir sport Outaouais » pour favoriser le développement du plein air, le bénévolat, la promotion de l'activité physique, etc, pour la population de l'Outaouais

**2017-06-103 DEMANDE DE REMPLACEMENT DE CLÔTURE – 252  
CHEMIN OTHMER**

ATTENDU que le propriétaire du 252 chemin Othmer a fait la demande pour remplacer des poteaux ainsi que la clôture sur sa propriété mitoyenne avec la municipalité (75 poteaux cèdre et 265 mètres de clôture)

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise une dépense de 1257\$ (soit 75 poteaux @ 8.00\$/ch. = 600.00\$ et 3 rouleaux de clôture @ 219\$/ch = 657.00\$, pour la réparation /remplacement de la clôture

ET QUE l'installation de ladite clôture sera aux frais du propriétaire

**2017-06-104 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ACHAT DE  
LUMINAIRES LED**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise une dépense de 2205\$ pour l'achat de 7 luminaires LED pour le remplacement des anciens luminaires énergivores auprès du fournisseur Guillevin International cie

**2017-06-105 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR  
L'INSTALLATION DE LUMINAIRES LED**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de « Éclairage Outaouais » au montant de 400\$ pour l'installation de 5 luminaires LED

ET QUE cette dépense à long terme permettra une économie sur le coût de l'électricité pour le réseau d'éclairage de rues

**2017-06-106 ACHAT D'UN FOUR À CÉRAMIQUE AVEC 150 MOULES**

ATTENDU que le four à céramique que nous avons au 51 rue des Saules était hors d'usage

ATTENDU que nous avons eu l'opportunité d'acheter un autre four à céramique (usagé) avec 150 moules pour la somme de 150\$

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise une dépense de 150\$ pour l'achat d'un four à céramique avec les moules dans le but d'offrir des cours de céramique à la population de Notre-Dame-de-la-Salette prochainement

**2017-06-107 DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE GOLF DU SERVICE INCENDIE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet  
ET RÉSOLU unanimement

QUE ce conseil autorise le paiement d'une publicité de 350 \$ pour le 10<sup>e</sup> tournoi de golf du service de sécurité incendies de Notre-Dame-de-la-Salette qui se tiendra le 17 juin 2017.

**2017-06-108 ENTENTE – CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS**

ATTENDU que la directrice générale et monsieur le maire soient autorisés à signer l'entente de travail pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux pour et au nom de la municipalité

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Louise Brazeau  
ET RÉSOLU unanimement

QUE ladite entente fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était reproduite

**2017-06-109 CONSULTANT POUR LE PROJET « JARDIN DES AÎNÉS »**

ATTENDU que le conseil a fait appel aux services d'un consultant (M. Papa Oumar Badji) pour avoir rempli le formulaire de demande de subvention pour le programme d'infrastructures Québec-Municipalités – PIQM Municipalité amie des aînés – projet 2017

ATTENDU que ledit formulaire demande beaucoup de détails et le délai étant limité pour soumettre la demande, l'embauche d'un consultant était nécessaire pour soumettre la demande

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Louise Brazeau

ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise une dépense de 400\$ pour avoir rempli le formulaire de demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités payable à monsieur Papa Oumar Badji

**2017-06-110 RADIATION DE COMPTES**

ATTENDU que la municipalité a plusieurs comptes qui lui sont dus depuis plusieurs années

ATTENDU que ces factures sont suite à des accidents de la route et autres

ATTENDU que malgré plusieurs tentatives, ces montants sont toujours en souffrance

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

QUE les dossiers suivants soient radiés :

Factures	No. Matricule	Montant (\$)
1107-1326-1549	D-1000-06-0911	591.39
661	D-0911-01-2011	25.80
593-693	D-1000-00-0000	408.85
731	D-6075-24-0000	202.41

QUE les soldes de ces comptes soient transférés dans les comptes de créances douteuses # 02-19000-940

**2017-06-111 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – ABAT POUSSIÈRE**

ATTENDU que la directrice générale a demandé une soumission par invitation pour l'achat de 24,000 litres de chlorure de calcium à 35% (incluant le transport et l'épandage sur les chemins municipaux)

ATTENDU que les soumissions par invitation sous enveloppes cachetées ont été reçues physiquement au bureau municipal avant 11h le 4 mai 2017

ATTENDU qu'une seule soumission était conforme

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Étienne Morin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la soumission de « Multi-routes » au montant de 7008\$ avant taxes pour 24,000 litres de chlorure de calcium à 35% incluant le transport et l'épandage

ET QUE cette dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Produit chimique-abat poussière* # 02-32000-635

**2017-06-112 DEMANDE D'APPUI – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (PAERRL) DÉPENSES POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL**

ATTENDU que le « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) » a été mis sur pied à la suite d'une décision gouvernementale visant à rétrocéder, le 1<sup>er</sup> avril 1993, la gestion du réseau routier local aux municipalités;

ATTENDU que le volet principal du PAERRL vise à maintenir la fonctionnalité de routes locales de niveaux 1 et 2 transférées ainsi que de routes locales de même niveau gérées par les municipalités avant le 1<sup>er</sup> avril 1993;

ATTENDU que les compensations distribuées aux municipalités visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dans les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

ATTENDU que les seuls frais encourus reconnus comme admissibles sont :

Les dépenses de fonctionnement, soit l'entretien des systèmes suivants :

- ✓ Sécurité
- ✓ Chaussée
- ✓ Drainage
- ✓ Abords de route

Les dépenses d'investissement dont l'usage est destiné de façon prépondérante à l'entretien des routes, c'est-à-dire:

- ✓ Achat de véhicule (camionnettes, camions, véhicules utilitaires, etc.)
- ✓ Achat de machinerie (tracteurs, appareils, machine, etc.)

ATTENDU que depuis 2016, toute dépense liée à l'entretien d'hiver des routes locales de niveau 1 et 2 n'est plus admissible au PAERRL;

ATTENDU que le volet principal du PAERRL devrait être conçu afin de permettre aux municipalités visées de s'acquitter adéquatement de leurs responsabilités en matière d'entretien estival et hivernal des routes locales de niveaux 1 et 2;

ATTENDU que les dépenses liées à l'entretien hivernal représentent une très grande partie des budgets municipaux, et qu'elles devraient être incluses dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les dépenses d'investissement du PAERRL;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Étienne Morin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de revoir sa décision et de ne pas exclure les

dépenses liées à l'entretien d'hiver de la reddition de compte du PAERRL

ET de transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'au député Alexandre Iracà

**2017-06-113 INSTALLATION ET ACHAT DE 4 DOS D'ÂNE SUR LA RUE DES SAULES**

ATTENDU que le conseil a reçu une demande d'une citoyenne pour installer des dos d'âne sur la rue des Saules pour encourager les véhicules à réduire la vitesse au cœur du village

ATTENDU que le conseil encourage les usagers des chemins municipaux à réduire la vitesse à l'intérieur des chemins municipaux afin de permettre une circulation en toute sécurité

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise l'achat de 4 dos d'âne au montant de 106\$ chacun ainsi que l'achat de 2 panneaux indiquant les dos d'âne au montant de 39\$ chacun

**2017-06-114 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE (EAU POTABLE) – ENTENTE DE SERVICE DE 3 ANS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Étienne Morin  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise la directrice générale et le maire à signer l'offre de service de 3 ans pour l'entretien du groupe électrogène – génératrice à l'eau potable avec la compagnie Hewitt équipement limité au montant de 1817\$ par année (avant taxes)

**2017-06-115 ENTENTE POUR L'ENTRETIEN DES HABITS DE COMBAT – SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU que le conseil autorise la directrice générale à signer l'entente avec « L'Arsenal » pour l'entretien des habits de combat

ATTENDU que les habits de combat seront inspectés avant d'être acheminés chez l'Arsenal (seuls les habits souillés suite à une intervention dans un incendie seront autorisés)

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer l'entente avec l'Arsenal pour l'entretien des habits de combat au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

**2017-06-116 DEMANDE DE FINANCEMENT – FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

ATTENDU que la municipalité a un projet de création d'ateliers de céramique

ATTENDU que la municipalité désire faire la promotion des arts à l'intérieur de la municipalité et la création d'ateliers de céramique serait un début pour le développement culturel

ATTENDU que le conseil autorise une dépense de 1000\$ à titre de quotes-parts dans ce projet financé à 50% par le fonds de développement culturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Louise Brazeau  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil autorise la demande de financement

**2017-06-117 ABROGER ET REMPLACER LA RÉOLUTION NO. 2017-04-69 - DEMANDE D'APPUI POUR UNE AUTORISATION À LA CPTAQ - CCU**

ATTENDU que le propriétaire est monsieur Hugues Mongeon et que la demanderesse est madame Danielle Aubin

ATTENDU que la propriété est située sur les lots 11, 12 et 13 du rang 8 Est, Canton de Portland et que madame Danielle Aubin va soumettre une demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour une superficie de 50 mètres carrés

ATTENDU que la demande a pour but de permettre l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit de transformer le garage adossé en commerce de coiffure/esthétique à titre d'usage complémentaire à sa résidence

ATTENDU que la demande est conforme aux règlements municipaux en vigueur

ATTENDU que le potentiel agricole du site visé est de classe 2 avec contrainte de fertilité à 80% et de classe 7 avec contrainte de surabondance d'eau à 20%, selon les données de l'inventaire des Terres du Canada;

ATTENDU que les lots visés par la demande sont majoritairement montagneux et boisés. On y retrouve également une partie cultivable d'environ 27 ha. Le propriétaire compte poursuivre ces utilisations agricoles. L'impact négatif se veut donc inexistant sur l'utilisation agricole actuelle



- ATTENDU que le projet visé par la demande ne cause aucune contrainte particulière aux établissements de production animale avoisinante
- ATTENDU que la présente demande du propriétaire n'affectera pas l'homogénéité de ce milieu et n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles tant sur le lot visé que sur les lots environnants
- ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme recommandent d'accepter la demande du propriétaire
- ATTENDU qu'il existe ailleurs très peu d'espaces sur le territoire de Notre-Dame-de-la-Salette et hors de la zone agricole, des espaces pouvant servir à cette fin, et ils ne sont pas propices au demandeur

EN CONSÉQUENCE,  
 IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Denis Latour  
 ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil accepte la demande du propriétaire pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture pour une superficie de 50 mètres carrés

## QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

### 2017-06-118 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
 ET RÉSOLU unanimement

Que l'assemblée est et soit close 19 h 27

## MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussignée, Mylène Groulx directrice générale, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par .....  
 Mylène Groulx, directrice générale

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Par .....  
 Denis Légaré, maire